



Bulletin de liaison trimestriel de l'Hospitalité diocésaine
Diocèse de Pamiers, Couserans et Mirepoix

EDITORIAL

« Que l'on bâtit, ici, une chapelle ! »

Le deux mars 1858, la Belle Dame de Massabielle dit à Ste Bernadette : « Allez dire aux prêtres que l'on bâtit, ici, une chapelle et que l'on y vienne en procession ! »

Les sanctuaires ont repris cette parole et nous donnent de la méditer sur trois ans. L'an dernier nous avons médité sur le presbytérat, qui fait les prêtres, en 2024 nous méditerons sur la procession et en Août prochain nous méditerons sur le sens de cette parole : « Que l'on bâtit, ici, une chapelle ! »

C'est le Père éternel qui a demandé à la Sainte Vierge d'apparaître dans le creux du rocher pour envoyer en mission Bernadette auprès des prêtres. Les prêtres reçoivent cette mission de bâtir une chapelle. Pour bâtir un édifice il faut se poser et s'entourer d'artisans compétents : l'architecte donnant les plans cohérents et sûrs pour édifier, le maçon amalgamant les matériaux pour élever les murs, le charpentier et le couvreur pour protéger l'intérieur de l'édifice, le maître-verrier non seulement pour assurer l'étanchéité du bâtiment mais encore en revêtant les verres des couleurs de la beauté, le mosaïste pour illustrer intelligemment les murs intérieurs, le décorateur pour unifier l'ameublement de ce lieu si particulier.

Cette chapelle édifée à la gloire de Dieu et afin de manifester la présence de Dieu dans notre monde permettra également aux hommes de prendre du temps pour s'adresser à Dieu. Une chapelle c'est cela : un lieu consacré à la prière et au rassemblement.

La Vierge a précisé que la chapelle devait être bâtie ici ! C'est-à-dire à l'endroit de l'apparition. Monsieur le Curé Peyramale a décidé qu'elle serait édifée à l'aplomb de la grotte où la Vierge a parlé à Bernadette, où elle a délivré le message de conversion et de prière et mis aux jours la source. Revenir à Lourdes, à la grotte et dans la crypte ou la basilique supérieure, qui la couronne, c'est revenir au lieu primitif de la Grâce que Dieu réserve à chaque pèlerin. Lourdes est un lieu de Grâces et cette année encore nous y reviendrons pour accueillir les Grâces que Dieu nous réserve.

Une Grâce qui m'émerveille toujours à Lourdes, c'est la bienveillance extrême. Parce que nos seigneurs les malades sont à la première place, chacun se met au service de son prochain ainsi chacun est prévenant pour l'autre. Préparons notre prochain pèlerinage en cultivant cette vertu magnifique de la bienveillance chaque jour un peu mieux.

Père Jean-Marcel

RETOUR SUR LE PÈLERINAGE 2022

TÉMOIGNAGE

Du 16 au 19 août 2022 j'ai eu la chance incroyable de vivre avec le diocèse de Pamiers ma première expérience en tant qu'hospitalière à Lourdes.

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale, et entourée d'une équipe dynamique, que ces trois jours passés auprès des malades furent suffisamment motivant et rassurant pour vivre pleinement ce premier pèlerinage!

Les journées étant bien rythmées, nous ne voyons pas le temps passer tellement nos esprits et nos cœurs sont en perpétuelles découvertes des autres, surtout de ceux qui nous sont confiés.

Placé sous le regard de la Sainte Vierge et enrichi des expériences des plus anciens, participer à l'hospitalité à Lourdes avec le diocèse de l'Ariège est un événement à vivre au moins une fois dans sa vie ! Merci !



Flore BOREL



Chers frères et sœurs,
Cher(e)s ami(e)s,

Nous voilà parvenus au terme de ce temps d'Avent, temps d'attente de l'Enfant dans la crèche : NOËL ! Ouvrons nos cœurs à cette espérance et cette joie profonde qui nous aide à surmonter nos peurs et nos deuils ; Ouvrons nos yeux, nos oreilles et nos bras à ceux que nous côtoyons ou croisons sur nos chemins divers...

En cette période où nous entendons à nouveau le débat sur « l'assistance à mourir », je voudrais vous partager le témoignage de Philippe Pozzo di Borgo, tétraplégique depuis 30 ans. Ce témoignage vient d'être publié dans le journal Ouest-France. Ph. Pozzo di Borgo s'exprime au nom des personnes lourdement handicapées et cela ne peut nous laisser indifférents, quelles que soient nos convictions, lorsque nous accompagnons des malades et des personnes handicapées, au titre de l'hospitalité diocésaine.

Mathieu ACIEN, *président*

« Aidons-nous à vivre, pas à mourir »

Alors qu'est lancé un processus participatif pouvant conduire à légaliser le suicide assisté ou l'euthanasie, nous, les personnes plus fragiles, avec ceux qui nous entourent et nous soutiennent, en appelons à la sagesse de nos concitoyens chargés de réfléchir au sujet de la fin de vie. Nous sommes incontinents, souffrants, paralysés ou désorientés, porteurs de handicap ou de maladies invalidantes, victimes des séquelles d'accidents, traumatisés crâniens ou malades psychiques. Tous, nous nous sentons encore plus fragilisés par ce débat.

Regardons les choses en face : beaucoup de « bien portants » nous décrètent malheureux sans même nous connaître. Ils préféreraient ne plus vivre que de vivre avec nos incapacités. Mais qu'en savent-ils ? Que savent-ils du chemin que nous avons fait pour consentir à notre situation ? Que savent-ils des ressources vitales que nos épreuves ont révélées, malgré nos souffrances ? Il faut nous approcher pour nous connaître. Il faut prendre du temps, renoncer à la peur et à une certaine pitié qui ne nous aide pas.

Avec nos proches, nos soignants, nos amis, nous prenons aujourd'hui la parole pour défendre l'apport de nos existences à la société. Certains de nos concitoyens jugent nos vies inutiles et coûteuses. On applaudit ceux qui vont se suicider à l'étranger en désespoir de cause, comme si nous devions faire de même. C'est ce qui nous fait le plus mal. Ont-ils conscience du message d'exclusion qu'ils nous envoient ? Alors que nous nous battons au quotidien, faudrait-il renoncer au courage de vivre ? On parle beaucoup d'inclusion, mais certains regards, certains mots posés sur nous laissent entendre que nous ne serions pas complètement vivants. Que disent-ils à ceux qui nous aident à apaiser nos souffrances et à surmonter nos difficultés ? Devraient-ils abandonner leurs efforts ?

Pour les plus fragiles !

En tant qu'êtres humains, nous avons tous besoin d'un regard qui nous considère, nous fait vivre et nous invite à prendre notre place dans la société. Face à ces réflexions sur un prétendu « droit de choisir sa mort » qui nous fragilisent, nous voulons affirmer notre vitalité : nous sommes toujours 100 % vivants ; nous le revendiquons avec les bien portants. Les plus fragiles sont les maillons les plus faibles de la chaîne humaine, mais n'est-ce pas justement ce qui les rend précieux ? Car c'est le maillon faible d'une chaîne qui détermine sa solidité.

Certes, nous avons besoin de solidarité. Mais soyons lucides : les « valides » aussi ! Dans un monde où nous devons compter les uns sur les autres pour nous nourrir, nous vêtir, nous chauffer, nous soigner, vivre en sécurité, qui peut s'affirmer totalement « autonome » ? Nous avons tous besoin des autres pour vivre : notre présence à nous, les plus fragiles, vient le rappeler à tous (1). Elle peut aussi aider le moment venu ceux qui quitteront le monde des « bien portants » à conserver le goût de vivre jusqu'au bout.

Chers concitoyens qui réfléchissez à la fin de vie, avec la force de notre fragilité, nous vous le demandons pour le bien de tous. Ne poussez pas les plus fragiles et ceux qui les entourent, à la désespérance, à l'auto-exclusion, au suicide ou à l'euthanasie. Protégez-les d'une prétendue « liberté de mourir » qui les presserait de quitter notre société. Réaffirmez le droit de chacun d'être aidé à vivre, et jamais à mourir. Alors, la société que nous construisons ensemble sera plus humaine.



Philippe Pozzo di Borgo,
Porte-parole du collectif « Soulager mais pas tuer »

(1) cf. l'association soulagermaispastuer.org



Monsieur Silhouette ne resta que quelques jours ministre de Louis XV. D'où l'expression passée à la postérité : une silhouette. A la Maison de retraite du Vert coteau de Saverdun, on ne peut pas dire la même chose de Mariluz Galilée puisque rentrée à l'âge de 42 ans à cause de son handicap, elle y séjourna 45 ans ! Cette chrétienne qui avait le sens du bien commun avait été désignée par ses pairs déléguée des résidents de la maison de retraite. Pour nourrir sa foi et son agir, elle accomplissait, chaque année, le pèlerinage diocésain à Lourdes. Une cinquantaine de fois, pas mal n'est-ce pas ? Cette saverdunoise, au fort tempérament - car il fallait affronter les difficultés de la vie - vient de quitter notre terre. Elle avait fait sa place dans le cœur de beaucoup d'hospitalières et d'hospitaliers grâce à son franc parler et la délicate attention qu'elle avait envers tous. Elle ne passait pas inaperçue ainsi que le constata après son décès un jeune hospitalier de 25 ans. Tout sauf une simple silhouette, une présence.

Mgr Perrier, ancien évêque de Pamiers, lorsqu'il la rencontrait l'apostrophaît avec les paroles d'une chanson du chanteur de charme, Tino Rossi : « *Mariluz, Mariluz, souviens-toi du premier rendez-vous* ». De manière amusante, Il lui rappelait ainsi son baptême. Et ils partaient en éclats de rires. Quel bonheur !

Lors de ses obsèques, l'abbé Gilles Rieux rappelant l'anecdote, ne manqua d'interpeller les participants (au nombre desquels un tiers d'hospitaliers et d'hospitalières), en leur disant que désormais Mariluz Galilée s'était rendue au grand rendez-vous : celui de la rencontre avec le Seigneur. Fini le handicap et les souffrances, à présent la Lumière. A Dieu, Mariluz !

Pierre Assémat



CINÉMA



Après trois années à vivre l'« American dream » Gad Elmaleh décide de rentrer en France. Sa famille et ses amis lui manquent. Du moins, c'est la réponse officielle pour justifier son retour... car Gad n'est pas (seulement) rentré pour le couscous de sa mère. Non, c'est une autre femme qu'il vient retrouver à Paris... la Vierge Marie.

Il est très souhaitable que tout le monde profite de ce journal pour faire passer des informations, partager des photos et des nouvelles en attendant de se revoir.

Deux journées de l'Amitié auront lieu courant 2023 : les dates seront communiquées ultérieurement !

PROCHAIN PÈLERINAGE du 16 au 19 Août 2023

Pour les dons : - chèque à l'ordre de « **Hospitalité Diocésaine de Pamiers** »

- virement : RIB 17108 01168 30006131529 70 (Crédit Agricole Sud Méditerranée)

16 rue des Jacobins, 09100 PAMIERS

<https://ariege-catholique.fr>

hospitalite@ariege-catholique.fr